

Les machettes provenaient d'une firme britannique

Jean Chatain

L'Humanité, 25 novembre 1996

UNE société britannique est accusée d'avoir vendu, via une filiale de machines-outils agricoles à Kigali, des quantités massives de machettes à des responsables connus des milices hutu, dans les mois précédents le génocide de 1994, a indiqué hier le 'Sunday Times'.

Selon l'hebdomadaire, qui dit avoir vu des documents de ventes, l'usine Rwandex-Chillington de Kigali, propriété (via Chillington) du groupe londonien Plantation General, a livré 15.970 machettes entre août 1993 et janvier 1994 à des responsables des milices Interahamwe, dont Eugene Mbarushimana et François Burasa.

Selon Alison des Forges, consul-

tant pour le Rwanda de l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch, 'les commandes de machettes à Rwandex-Chillington n'étaient pas pour un acheteur normal ni pour un usage normal'. Il était 'clair à l'époque qu'il allait y avoir des violences' au Rwanda. Selon le directeur général de l'usine Rwandex-Chillington de Kigali, Enock Kabera, les ventes représentaient bien 'un nombre inhabituellement élevé' de machettes. Mais il n'était pas possible de deviner un usage autre qu'agricole normal, assure au 'Sunday Times' M. Kabera, qui a lui-même perdu des parents dans les massacres de 1994.